

GLOSSAIRE DES TERMES RELATIFS AU CANCER DE LA VESSIE

Abdomen: Partie du corps qui contient le pancréas, l'estomac, les intestins, les reins, la vessie, le foie, la vésicule biliaire et d'autres organes.

Anesthésie: Perte partielle ou totale de sensation ou de conscience. Les anesthésiques locaux entraînent une perte de sensation dans une partie du corps. Les anesthésiques généraux endorment la personne.

Arsenic: Produit chimique toxique utilisé comme herbicide et pesticide. Il est aussi associé au risque de développer le cancer de la vessie.

Bactérie: Groupe important de microorganismes unicellulaires. Certaines bactéries peuvent provoquer des infections ou causer des maladies chez les animaux et les humains.

Bassin : La partie inférieure de l'abdomen, située entre les os des hanches.

Bénin: Non cancéreux; qui n'envahit pas les tissus voisins ou ne se propage pas à d'autres parties du corps.

Biopsie: Le prélèvement de cellules ou de tissus pour un examen au microscope. Lorsque seulement un échantillon de tissu est prélevé, cette procédure est appelée biopsie incisionnelle ou microbiopsie. Quand la tumeur ou la lésion sont entièrement retirées, la procédure est appelée biopsie excisionnelle. Lorsqu'un échantillon de tissu ou un liquide est prélevé ou aspiré à l'aide d'une aiguille, cette procédure est appelée biopsie à l'aiguille fine (BAF) ou biopsie par forage.

Cancer: Terme qui sert à identifier les maladies caractérisées par le fait que des cellules anormales se divisent de manière incontrôlée. Les cellules cancéreuses peuvent envahir les tissus voisins et se propager à d'autres parties du corps à travers le flot sanguin et le système lymphatique.

Cancer de la vessie invasif : Cancer de la vessie qui envahit les structures situées en dessous des cellules qui tapissent la vessie. Ces tumeurs ont un comportement biologique caractéristique pire que les autres tumeurs et ont la capacité de s'étendre à d'autres parties du corps sans signe précurseur. En conséquence, les médecins sont toujours à l'affût de signes de propagation de la maladie chez les patients atteints de cancers de la vessie invasifs. Les cancers envahissant les muscles sont moins communs que les cancers superficiels, mais malheureusement ils s'étendent à d'autres parties du corps chez environ la moitié des patients qui souffrent de cette maladie invasive.

Cancer envahissant : Cancer qui se propage au-delà de la couche de tissus dans laquelle il s'est formé, et qui grandit sur les tissus sains avoisinants.

Cancer superficiel de la vessie: Tumeurs se développant sur la paroi de la vessie et qui n'envahissent pas la paroi musculaire. La majorité des cancers de la vessie sont superficiels et, bien qu'ils ne progressent que chez une minorité de patients, ils récidivent habituellement.

Carcinogène : Toute substance reconnue qui cause le cancer.

Carcinome in situ: Cancer qui se limite aux cellules dans lesquelles il s'est développé et qui n'a pas encore envahi les tissus voisins.

Carcinome squameux : Cancer qui prend naissance dans les cellules squameuses, qui sont des cellules minces et plates ressemblant à des écailles de poisson. Les cellules squameuses se retrouvent dans les tissus qui forment la surface de la peau, les parois des organes creux, et les passages des voies respiratoires et du tube digestif. Aussi appelé carcinome à cellules squameuses ou carcinome épidermoïde.

Carcinome transitionnel : Type de cancer le plus commun qui se développe dans la paroi de la vessie, de l'uretère ou le bassinet du rein, aussi appelé carcinome urothélial.

Cellules squameuses : Cellules minces et plates, ressemblant à des écailles de poisson lorsqu'on les observe au microscope. Ces cellules recouvrent les surfaces internes et externes du corps.

Cellules transitionnelles : Cellules dont la forme varie lorsque le tissu est étiré. Ces cellules peuvent s'étirer sans se briser. Elles recouvrent les organes creux comme la vessie.

Chimiothérapie: Traitement à l'aide des médicaments anticancéreux. La chimiothérapie néoadjuvante est administrée avant la chirurgie tandis que la chimiothérapie adjuvante est administrée après la chirurgie.

Chirurgie : Procédure qui consiste à retirer ou à réparer une partie du corps, ou pour attester de la présence d'une maladie.

Chirurgien : Médecin qui retire ou répare une partie du corps en opérant le patient.

Chlore: Produit chimique utilisé pour désinfecter l'eau et comme agent de blanchiment.

Conduit iléal : Forme simple de reconstruction de l'appareil urinaire qui nécessite l'utilisation d'un morceau du petit intestin appelé l'iléon. Les uretères sont implantés dans ce petit segment d'intestin; une extrémité est refermée à l'aide de sutures, alors que l'autre est amenée vers la peau pour créer une petite ouverture, ou bouche, appelée stomie. L'urine s'écoule dans une petite poche insérée dans la stomie qui est attachée à la peau à l'aide d'un adhésif.

Continence : La capacité de contrôler l'écoulement de l'urine depuis la vessie jusqu'à l'extérieur du corps. Cette capacité est normalement attribuée à des structures musculaires appelées sphincters, qui entourent la base de la vessie et de l'urètre. L'ablation ou des dommages aux sphincters urinaires peuvent entraîner une incapacité de contrôler le flux urinaire normalement.

Cystectomie: Intervention chirurgicale pour enlever la vessie en partie ou en totalité.

Cystectomie partielle : Ablation du cancer de même que d'une partie du tissu de la vessie qui entoure la tumeur.

Cystectomie totale : Intervention chirurgicale pour retirer la vessie ainsi que les organes et les tissus avoisinants.

Cytologie urinaire : La cytologie urinaire analyse les sédiments urinaires pour détecter la présence de cellules cancéreuses provenant de la paroi des voies urinaires.

Cystoscope: Instrument mince, muni d'une source de lumière, et qui est utilisé pour regarder à l'intérieur de la vessie et pour prélever des échantillons ou retirer de petites tumeurs.

Cystoscopie: Examen de la vessie et de l'urètre à l'aide d'un instrument mince, muni d'une source de lumière (appelé un cystoscope), qui est inséré dans l'urètre. Des échantillons de tissus peuvent être prélevés et examinés au microscope pour déterminer la présence ou l'absence d'une maladie.

Dysfonctionnement érectile: Dysfonctionnement sexuel caractérisé par l'incapacité d'obtenir ou de maintenir une érection lors d'une relation sexuelle.

Échogramme : Image à l'ordinateur de régions à l'intérieur du corps créée en faisant rebondir des ondes sonores sur les organes et les autres tissus, aussi appelé ultrason.

Effets secondaires : Problème survenant lorsque le traitement affecte les cellules en santé. La fatigue, la nausée, les vomissements, une diminution du nombre de cellules sanguines, la perte de cheveux et les ulcères buccaux sont des effets secondaires communs du traitement du cancer.

Essai clinique: Une étude qui analyse l'efficacité de nouveaux traitements médicaux ou d'autres interventions sur les patients. Chaque étude est élaborée pour évaluer de nouvelles méthodes pour détecter, prévenir, diagnostiquer ou traiter une maladie.

Exentération antérieure : L'opération standard qui consiste à retirer le cancer de la vessie chez les femmes, qui comporte non seulement l'ablation de la vessie et de l'urètre, mais aussi celle de l'utérus, du col de l'utérus, des ovaires et de la paroi antérieure du vagin. Cette opération a été récemment modifiée afin de préserver l'urètre dans certains cas précis. De plus, il est recommandé aux patientes en âge de procréer de discuter des techniques chirurgicales qui permettent de préserver l'utérus et le col de l'utérus pendant la cystectomie.

Facteur de risque : Une habitude, un trait, un état ou une altération génétique qui augmente le risque qu'une personne développe une maladie.

Fulguration: Utilisation d'un courant électrique pour détruire des tissus.

Ganglion lymphatique : Masse de tissu lymphatique de forme arrondie qui est entourée d'une capsule de tissu conjonctif. Les ganglions lymphatiques sont répartis tout au long des vaisseaux lymphatiques et contiennent de nombreux lymphocytes qui filtrent le liquide lymphatique (lymphe).

Gène: L'unité fonctionnelle et physique de la transmission des caractères héréditaires des parents à l'enfant. Les gènes sont des segments d'ADN, et la plupart des gènes contiennent l'information nécessaire pour fabriquer une protéine spécifique.

Gène suppresseur de tumeurs : Membre de la catégorie des gènes que l'on croit actifs pendant le développement embryonnaire. Ces gènes remplissent des fonctions normales pendant les stades embryonnaires, qui sont inhibées lorsque le développement est complété. Si ces fonctions sont d'une certaine manière réactivées au cours de la vie adulte, il peut en résulter une croissance incontrôlée. Cette croissance peut parfois mener au développement de certains cancers.

Grade : Le grade d'une tumeur dépend du caractère anormal des cellules cancéreuses à l'examen au microscope et de la rapidité à laquelle la tumeur est susceptible de se propager. Les systèmes de classification sont différents pour chaque type de cancer.

Hématurie : Présence de sang dans l'urine. L'hématurie peut être macroscopique, ce qui signifie que le sang peut être vu à l'œil nu, ou microscopique, ce qui signifie que le sang ne peut être détecté dans l'urine qu'à l'aide d'un examen au microscope.

Imagerie médicale : Tests qui produisent des images de régions à l'intérieur du corps.

Imagerie par résonance magnétique (IRM) : Procédure selon laquelle un aimant relié à un ordinateur est utilisé pour produire des images détaillées de régions à l'intérieur du corps.

Impuissant : Incapable d'avoir une érection permettant une relation sexuelle.

Incision : Coupure pratiquée sur le corps pendant une intervention chirurgicale.

Interféron : L'interféron alpha2b est un stimulant de BCG utilisé comme traitement ajouté aux BCG dans les cas de vessies réfractaires au BCG.

Intestin grêle : Partie du tube digestif, situé entre l'estomac et le gros intestin.

Intraveineux (IV) : Dans une veine.

Intravésical : À l'intérieur de la vessie.

Lamina propria : Couche de vaisseaux sanguins et de cellules spécialisées qui sépare l'épithélium transitoire de la paroi musculaire de la vessie.

Malin : Cancéreux; une tumeur qui a une tendance à envahir, à détruire les tissus avoisinants et à se propager aux autres parties du corps.

Métastase : La propagation du cancer d'une partie du corps à une autre. Les tumeurs formées de cellules qui ont migré se nomment « tumeurs secondaires » et contiennent des cellules similaires à celle de la tumeur originale (ou tumeur primitive).

Métastaser : S'étendre d'une partie du corps à une autre. Quand les cellules cancéreuses métastasent et forment des tumeurs secondaires, les cellules de ces tumeurs métastatiques sont similaires à celles de la tumeur originale (ou tumeur primitive).

Néovessie : Nouvelle vessie, habituellement construite à l'aide d'un morceau d'intestin et attachée à l'urètre. Elle est placée à l'endroit précédemment occupé par la vessie avant qu'elle n'ait été enlevée en raison de la maladie.

Poche d'Indiana : Détournement urinaire créé chirurgicalement afin de stocker et d'éliminer l'urine chez les patients qui ont subi une ablation de la vessie suite à un cancer de la vessie, une exentération pelvienne, une extrophie de la vessie, ou qui sont incontinents en raison d'une vessie neurogène congénitale. Ce détournement urinaire particulier se traduit par un réservoir *continent* que le patient doit vider régulièrement de son urine au moyen d'un cathéter.

Oncogène : Un type spécifique de gène qui cause le cancer et qui, lorsqu'il subit une mutation, entraîne une stimulation anormale de la croissance des cellules.

Oncologue médical : Médecin spécialisé dans le diagnostic et le traitement du cancer à l'aide de la chimiothérapie, de l'hormonothérapie et de la thérapie biologique. L'oncologue médical est souvent le professionnel de la santé qui s'occupe des personnes atteintes de cancers de stades avancés et qui coordonne les soins prodigués par les autres spécialistes.

Ostomie (v. Stomie) : Chirurgie qui consiste à créer une ouverture (une stomie) d'une région interne du corps vers l'extérieur. La colostomie et la trachéostomie sont des types de stomies.

Ovaires : Paire de glandes reproductives féminines dans lesquelles les ovules, ou œufs, sont formées. Les ovaires sont situés dans le pelvis, un de chaque côté de l'utérus.

P53 : Gène suppresseur de tumeurs particulièrement remarquable et qui joue possiblement un rôle dans la régulation de la croissance des cellules normales. Il a été démontré que la mutation du gène suppresseur de tumeurs P53 se produit dans plus de 40 % des carcinomes invasifs de la vessie. Certains scientifiques croient qu'une mutation du P53 peut être un signe de la présence d'un type dangereux de tumeurs dont la guérison pourrait nécessiter plusieurs traitements.

Pathologiste : Un médecin qui détecte les maladies en étudiant les cellules et les tissus à l'aide d'un microscope.

Prostate : Glande du système reproducteur masculin située juste en dessous de la vessie. Elle entoure l'urètre, le canal qui sert à vider la vessie, et produit un liquide qui contribue à former le sperme.

Pyélogramme intraveineux (PIV) : Série de radiographies du rein, de l'uretère et de la vessie. Les radiographies sont prises suite à l'injection d'un produit de contraste dans un vaisseau sanguin. Ce produit se concentre dans l'urine, ce qui permet de voir aux rayons X le contour des reins, des uretères et de la vessie.

Qualité de vie : Capacité à profiter de la vie. Plusieurs essais cliniques mesurent des aspects de la sensation de bien-être d'un individu, ainsi que la capacité de ce dernier à exécuter des tâches variées afin d'évaluer les effets du cancer et de son traitement sur sa qualité de vie.

Radioactif : Qui émet des radiations.

Radio-oncologue : Médecin spécialisé dans le traitement du cancer à l'aide de la radiation.

Radiothérapie : Utilisation de radiation de haute énergie, tels que les rayons X, les rayons gamma, les neutrons ou autres particules pour tuer le cancer et réduire les tumeurs. La radiation peut provenir d'une machine située à l'extérieur du corps (radiothérapie externe), ou de matériel radioactif placé à l'intérieur du corps, près des cellules cancéreuses (curiethérapie). La radiothérapie systémique utilise une substance radioactive tel un anticorps monoclonal radiomarqué qui circule dans l'ensemble du corps, aussi appelé irradiation.

Radiothérapie externe: Type de radiothérapie au cours de laquelle une machine est utilisée pour diriger la radiation sur le cancer et qui est aussi appelée téléthérapie.

Radiothérapie interne : Procédure au cours de laquelle la radiothérapie est émise directement dans la tumeur ou tout près, à l'aide d'aiguilles, de grains, de fils ou de cathéters. Ce type de radiothérapie est aussi appelé curiethérapie, traitement par implant, traitement par grains radioactifs ou radiothérapie interstitielle.

Récidiver : Qui se produit encore, à nouveau. La récurrence est le retour du cancer, au même site que la tumeur originale (primitive), ou à un autre endroit, après la disparition de la tumeur.

Reconstruction de la continence cathétérisable : Un des groupes de réservoirs internes ou des néovessies qui ne sont pas attachés à l'urètre. Ils sont plutôt vidés par cathétérisation, habituellement à l'aide d'une attache sur la peau, similaire, mais plus petite que la stomie pour le conduit iléal. Le réservoir continence est formé d'une partie du petit intestin qui retient l'urine une fois la vessie enlevée. On se réfère souvent aux reconstructions continences par les noms qui leur sont donnés dans les institutions dans lesquelles ces types particuliers de reconstruction sont développés, par exemple la poche d'Indiana.

Rectal : Qui est relatif au rectum. Le rectum consiste en les derniers 8 à 10 pouces du gros intestin et qui se termine par l'anus.

Reins : Paire d'organes situés dans l'abdomen qui éliminent les déchets contenus dans le sang (comme l'urine), produisent l'érythropoïétine (une substance qui stimule la production de globules rouges) et qui jouent un rôle dans la régulation de la pression artérielle.

Résection transurétrale de tumeur de la vessie (RTUTV) : Chirurgie pratiquée à l'aide d'un instrument spécial inséré dans l'urètre.

Scintigraphie osseuse : Technique utilisée pour détecter des métastases dans les os qui crée des images des os sur un écran d'ordinateur ou sur film. Une petite quantité de colorant radioactif est injecté dans un vaisseau sanguin et circule dans le flot sanguin; il s'accumule dans les os où il est détecté par un appareil spécialisé (gamma-caméra).

Solution de BCG: Sorte d'immunothérapie biologique pour le cancer de la vessie non invasif sur le plan musculaire. Un cathéter est utilisé pour introduire la solution de BCG dans la vessie. La solution contient des bactéries vivantes, mais peu virulentes (le bacille Calmette-Guérin), qui ont pour effet de stimuler le système immunitaire à détruire les cellules cancéreuses de la vessie. La solution de BCG utilisée dans le traitement du cancer de la vessie est différente du vaccin BCG qui, lui, sert à soigner la tuberculose. Habituellement, on prescrit six traitements hebdomadaires. La thérapie d'entretien par BCG est une série de traitements qui fait suite aux six traitements initiaux. Ces traitements consistent normalement en une série de trois traitements et sont habituellement administrés tous les six mois sur une période de 3 ans (protocole de Lamm).

Sphincter : Muscle circulaire qui coupe le flux de l'urine lorsqu'il se contracte. Les hommes ont deux mécanismes de sphincter, un à la jonction de la prostate et de la vessie, et un autre juste au-dessous de la prostate, dans la partie supérieure de l'urètre. Le deuxième sphincter, qui entoure l'urètre, est celui que les spécialistes croient responsable de la continence chez les femmes.

Superficiel : Qui affecte les cellules de la surface. Non invasif.

Stade : L'étendue d'un cancer, surtout lorsque la maladie s'est propagée du site original à d'autres parties du corps.

Stadification : Conduite d'examen et de tests afin de connaître l'étendue du cancer dans le corps, surtout lorsque la maladie s'est propagée du site original à d'autres parties du corps.

Stomie : Chirurgie qui consiste à créer une ouverture artificielle d'une région interne du corps vers l'extérieur.

Stomothérapeute : Professionnel de la santé formé pour les soins aux personnes avec des urostomies ou d'autres types de stomies.

Symptôme : Indication sur l'état de santé ou la présence d'une maladie chez une personne. Des exemples de symptômes sont les maux de tête, la fièvre, la fatigue, la nausée, les vomissements ou la douleur.

Système immunitaire : Le complexe groupe d'organes et de cellules qui défend le corps contre l'infection ou la maladie.

Système lymphatique : Les tissus et les organes qui produisent, emmagasinent et transportent les globules blancs qui combattent les infections et les autres maladies. Ce système comprend la moelle osseuse, la rate, le thymus, les ganglions lymphatiques et un réseau de tubes minuscules qui transportent la lymphe et les globules blancs. Comme les vaisseaux sanguins, ces tubes s'étendent à tous les tissus du corps.

Thérapie biologique: Traitement utilisé pour stimuler ou rétablir la capacité du corps (c.-à-d. du système immunitaire) pour combattre l'infection et la maladie, de même que pour atténuer les effets secondaires qui peuvent être causés par certains traitements contre le cancer. Aussi connue sous les noms d'immunothérapie, de biothérapie et de modificateur de la réponse biologique (MRB).

Thérapie systémique (traitement systémique) : Traitement ayant recours à l'utilisation de substances diffusées par les vaisseaux sanguins pour atteindre les cellules dans l'ensemble du corps et agir sur elles.

Thérapie locale : Traitement qui ne touche que les cellules de la tumeur ou de la région avoisinante.

Thérapie photodynamique : Traitement à l'aide de médicaments qui deviennent actifs lorsqu'ils sont exposés à la lumière. Ces médicaments tuent les cellules cancéreuses.

Tissu : Groupe ou couche de cellules de même nature qui travaillent ensemble afin d'accomplir une fonction spécifique.

Tomodensitométrie (TDM). Série d'images radiographiques de régions à l'intérieur du corps, pris à partir de différents angles; ces images sont créées à l'aide d'un ordinateur relié à un appareil de radiographie. Aussi appelé tomographie par ordinateur et tomographie axiale assistée par ordinateur.

Trigone : Base de la vessie, où se fait la jonction entre les uretères et l'urètre avec l'intérieur de la vessie.

Trompes de Fallope : Partie du système reproducteur féminin.

Tumeur : Masse de tissu anormale causée par une division cellulaire excessive. Les tumeurs ne remplissent aucune fonction biologique utile. Elles peuvent être bénignes (non cancéreuses) ou malignes (cancéreuses).

Tumeur principale : La tumeur originale.

Urètre: Tube qui transporte l'urine du rein à la vessie.

Urètre : Tube par lequel l'urine est évacuée du corps. Il vide l'urine de la vessie.

Urine : Fluide contenant de l'eau et des déchets du corps. L'urine est fabriquée par les reins, est stockée dans la vessie et quitte le corps par l'urètre.

Urologue : Médecin spécialiste des maladies des organes urinaires chez les femmes et des organes urinaires et reproducteurs chez l'homme.

Urologue oncologue : Médecin spécialisé dans le traitement des cancers de l'appareil urinaire.

Urostomie : Opération visant à créer une ouverture dans le corps, afin de former une nouvelle voie pour évacuer l'urine.

Utérus : Petit organe creux et à la forme de poire situé dans le bassin des femmes. Il s'agit de l'organe dans lequel le fœtus se développe, aussi appelé matrice.

Vagin : Canal musculaire qui s'étend de l'utérus à l'extérieur du corps, aussi appelé canal génital.

Vaginal : Qui est relatif au vagin, au canal génital.

Vessie: L'organe qui emmagasine l'urine.

Note : Ce glossaire a été compilé par Cancer de la vessie Canada et a été révisé par le président du comité médical consultatif de Cancer de la vessie Canada. Ce glossaire est destiné aux patients et aux aidants à titre informatif seulement. L'information contenue dans ce glossaire ne peut ni ne doit remplacer les soins d'un médecin ou d'un professionnel de la santé. Si vous avez besoin d'explications sur d'autres termes ou des précisions sur les termes mentionnés ci-dessus, veuillez communiquer avec votre médecin.